



PRIX DE LA DÉCOUVERTE ROMAN OU RÉCIT AUTO-ÉDITÉ **THÉRÈSE GABRIEL 2021-2022**

La fondation **THÉRÈSE GABRIEL** abritée à la FONDATION DE FRANCE, créée par legs, décerne des prix annuels récompensant un(e) auteur(e) auto-édité(e) non primés(es) dans le champ de l'écriture d'un roman ou d'un récit en auto-édition.

Le prix est abrité par la **FONDATION DE FRANCE**. La donatrice a souhaité que l'association « **APAC-Association Plumes A Connaître** » organise ce prix prestigieux. Il sera attribué pour la première année au **printemps 2022** en présence du lauréat et des membres des deux jurys disponibles.

L'APAC Plumes à connaître se chargera de l'ensemble de l'organisation de ce prix.

CONDITIONS D' EXIGIBILITÉ :

Les candidats ne sont soumis à aucune limite d'âge - ce prix est destiné à récompenser un auteur inconnu ou méconnu, ayant peu ou pas publié sur présentation :

- du **tapuscrit inédit d'un roman ou récit d'un minima de 150 pages**

SELECTION DES LAURÉATS

L' œuvre primée sera sélectionnée par un jury final, indépendant de l'APAC, et constitué de :

- 3 journalistes
- 3 libraires indépendants ou bibliothécaires
- 3 auto-édités

Le lauréat du prix Thérèse GABRIEL sera désigné au cours du **printemps 2022**. Les participants acceptent le présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.

Clause morale : Tout propos xénophobe, discriminatoire et/ou interdit par la loi entraînera le retrait de l'oeuvre concernée du concours. L'auteur reste responsable de ses propos.

MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater, nous vous remercions de bien vouloir adresser, (**envoi non recommandé**) par la poste un dossier en **5 exemplaires, agrafés et dactylographiés** comprenant : - **vos 20 premières pages. Date limite de réception, cachet de la poste faisant foi le 31 décembre 2021.**

- une **enveloppe affranchie** pour le retour de vos écrits - une notice biographique de l'auteur **précisant vos nom, prénom, adresse, email et téléphone** - une ébauche de votre **4ème de couverture** si elle est déjà constituée (cette clause n'étant pas obligatoire)

Une première lecture constituée d'un comité de lecture indépendant, membres de l'APAC, établira une pré-sélection afin de proposer au jury final **6 ouvrages finalisés, AU PLUS TARD premier trimestre 2022**. Vous serez avisé directement par l'APAC si votre tapuscrit est retenu pour le jury final. **Si sélectionné, il vous sera alors demandé d'adresser au plus vite votre tapuscrit complet en 2 exemplaires pour qu'il soit adressé aux membres du jury final.**

Le dossier complet est à adresser :

- APAC/ Association Plumes à Connaître
PRIX THÉRÈSE GABRIEL – Chez G. KORMANN
2 place du Bastion Saint Vincent – 57000 METZ